

Référence de l'appel d'offres : MSRDC/013/2023

ACHAT DE SERVICES DE PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES
DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES
DES POPULATIONS SUR LA SANTE SEXUELLE ET
REPRODUCTIVE

MSI RDC

Référence à rappeler : MSRDC/013/2023

Formulaire de dépôt d'offre relatif au RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT AUDIOVISUEL
pour MSI RDC

Evènement	Date et heure	Détails
Date publication d'appel d'offres	19 juillet 2023	Publication via Media Congo
Date limite de demande de documents d'appel d'offres :	02 aout 2023 à 16h00	
Demande de clarifications sur le contenu du document d'appel d'offres :	Jusqu'au 09 aout 2023 à 16h00	Courriel : info@mariestopesrdc.org clientcontact@mariestopesrdc.org
Date limite de dépôt des documents d'appel d'offres (Uniquement par Courrier électronique)	19 août 2023 à 16h00	Courriel : info@mariestopesrdc.org clientcontact@mariestopesrdc.org
Ouverture publique des offres : Réservée au comité d'évaluation MSI	¹⁹ 20 août 2023 de 09h30 à 16h00	Bureau MSI RDC Immeuble ROSONS 1 ^{er} niveau 126, boulevard du 30 juin Q. Royal Kinshasa/Gombe
Objectif de l'appel d'offres		Signature de plusieurs contrats cadres d'achat de service de productions audiovisuelles

Patrice

1. Langue

Toutes les offres doivent être soumises en français.
Le contrat et toute la correspondance à venir seront en français

2. Conditions du contrat

Le contrat sera valable pour une période d'une (1) année à partir de la date de signature. Veuillez-vous référer à l'annexe 4 pour les conditions standards de MSI.
Le contrat sera un accord d'achat de service pour une durée déterminée pendant la période indiquée ci-dessus. Le contrat concerne les services clairement définis ci-après dans cet appel d'offres, pour un prix fixe. MSI RDC se réserve le droit de pré qualifier des fournisseurs au cours de cet appel d'offre pour la demande future de cotations pour services qui ne seraient pas mentionnés dans cet appel d'offres.

3. Tarification

Toutes les offres doivent être soumises en USD (dollar américain).
Le prix doit inclure toutes les taxes et tous les droits applicables, sauf disposition énoncée dans l'appel d'offres. Tout frais supplémentaire doit être clairement indiqué dans le document de d'offre.
Toutes les offres doivent être valables pour une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des documents d'appel d'offres.
La tarification restera fixe pendant la durée du contrat dans la devise ci-dessus.

4. Spécifications techniques

Le présent appel d'offres vise la sélection d'un(e) ou plusieurs consultant(s)/agence(s) spécialisé(e)s dans la production audiovisuelle afin de soutenir ses initiatives de sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive. L'objectif principal de cette collaboration est de créer du contenu (tel que des vidéos, des documentaires, des reportages, etc.) visant à accroître les connaissances des populations sur la santé sexuelle et reproductive, tout en renforçant la visibilité de MSI RDC à l'échelle nationale.

MSI RDC recherche un consultant ou une agence prompte, réactive, créative et proactive pour mettre en œuvre les activités suivantes :

1. Vidéos éducatives : Création de vidéos pédagogiques expliquant les différentes méthodes de contraception, les droits sexuels et reproductifs, la prévention des infections sexuellement transmissibles, l'importance des soins prénatals, etc. Ces vidéos pourraient être destinées à un large public ou à des groupes spécifiques tels que les jeunes, les femmes enceintes, etc.
2. Témoignages et récits : Réalisation de documentaires ou de reportages mettant en valeur les témoignages de personnes ayant vécu des expériences liées à la santé sexuelle et reproductive. Ces récits pourraient aborder des sujets tels que l'accès aux services de santé, la planification familiale, l'avortement sécurisé, l'éducation sexuelle, etc.
3. Capsules d'information : Production de courtes vidéos informatives traitant de questions spécifiques liées à la santé sexuelle et reproductive. Par exemple, des capsules sur les signes de grossesse, les droits des femmes en matière de santé, la prévention des violences sexuelles, etc. Ces vidéos pourraient être diffusées sur les réseaux sociaux ou utilisées lors de séances de sensibilisation.
4. Animations graphiques : Création d'animations graphiques attrayantes pour expliquer des concepts complexes liés à la santé sexuelle et reproductive. Par exemple, l'illustration des processus biologiques de la reproduction, la démonstration visuelle des différentes méthodes contraceptives, etc.
5. Supports visuels pour formations : Développement de supports visuels interactifs pour les formations dispensées par MSI RDC. Cela peut inclure des présentations vidéo, des ressources graphiques, des vidéos de démonstration de techniques médicales, etc.
6. Documentaires à destination des bailleurs de fonds : Création de documentaires mettant en avant les réalisations, les défis et l'impact des initiatives de MSI RDC en matière de santé sexuelle et reproductive. Ces documentaires peuvent présenter des témoignages de bénéficiaires, des histoires de succès et des exemples concrets d'interventions sur le terrain. L'objectif est de fournir une perspective approfondie des programmes mis en œuvre par MSI RDC, mettant en valeur l'importance de soutenir financièrement ces initiatives.

Ces exemples seront adaptés en fonction des objectifs et du public cible, en veillant à utiliser des approches adaptées à la culture et à la diversité du contexte de la RDC.

MSI RDC se réserve le droit de traiter les offres au cas par cas, et en fonction de ses appréciations, elle peut retenir un ou plusieurs fournisseurs.

Pour ses activités, MSI RDC accorde une attention particulière au rapport qualité-prix, tout en mettant toujours un accent particulier sur l'obtention d'un service de meilleure qualité essentielle au succès de ses activités. Cet accent signifie que dans ses opérations, elle accorde une très grande priorité à l'assurance qualité.

Cet ADO fait l'objet d'une compétition au niveau local et il est ouvert à toutes les agences qualifiées et capables de fournir les services demandés dans un bref délai et dans les limites autorisées par les lois en vigueur en République Démocratique du Congo et par les instructions auxquelles Marie Stopes se soumet. Après évaluation des offres techniques, les soumissionnaires non éligibles seront éliminés de la prochaine étape.

4.1. Tableau de Tarification

Services de production audiovisuelle	Délais de livraison (à partir de la réception du brief)	Tarifs unitaires (en USD)	Quantité	Coût total (en USD)
Vidéo éducative (durée approximative 5 min)				
Documentaire (durée approximative 10 min)				
Reportage (durée approximative 10 min)				
Capsule d'information (durée approximative 2 min)				
Animation graphique / motion design, infographies animées, ... (durée approximative 1 min)				
Supports visuels pour formations				
Documentaire à destination des bailleurs				
Réunions de briefing et de suivi				
Montage vidéo et post-production				
Droits d'utilisation et de diffusion				
Autres frais (le cas échéant)				

Les tarifs unitaires devront être discutés et convenus avec le consultant ou l'agence de production audiovisuelle. Le coût total sera calculé en multipliant les tarifs unitaires par la quantité/durée nécessaire pour chaque service. Les frais supplémentaires tels que les déplacements, l'hébergement ou les frais techniques spécifiques peuvent être inclus dans la catégorie "Autres frais".

5. Evaluation Financière

MSI RDC évaluera les différents tableaux de prix proposés, tout en mettant un focus sur les offres avantageuses et économiques. MSI RDC s'efforcera d'accorder le marché à l'offre reçue la plus avantageuse économiquement.

6. Modalité de paiement

MSI RDC procèdera au paiement mensuel, des factures déposées par le fournisseur, conformément aux différents Bons de Commandes annexés. Le paiement se fera par virement bancaire, trente (30) jours après réception de la facture, conformément au relevé d'identité bancaire communiqué à MSI RDC.

7. Critères d'évaluation de l'offre

7.1. Evaluation Administrative

L'évaluation Administrative sera basée sur l'ensemble des documents administratifs repris sur le point 9 du présent cahier de charge. Chaque document fera l'objet de 10 %, si conforme (certifié conforme à l'originale), zéro % si non conforme. Seuls les dossiers qui totaliseront 60 % ou plus, seront recevables pour l'évaluation technique et financière.

7.2. Evaluation technique

Les critères qui seront évalués sont :

<p>1. Formation et compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation académique ou technique en production audiovisuelle, cinéma, médias ou domaines connexes. - Solides compétences techniques dans la production audiovisuelle (réalisation, prise de vue, éclairage, montage, son, etc.). 	25%
<p>2. Expérience professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience dans la réalisation de productions audiovisuelles axées sur la santé, la sensibilisation sociale ou les questions liées à la santé sexuelle et reproductive. - Connaissance des techniques de tournage et de montage adaptées aux médias sociaux et aux plateformes en ligne. 	50%
<p>3. Connaissance du contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Familiarité avec les enjeux de santé sexuelle et reproductive ainsi que les défis et les besoins spécifiques en République démocratique du Congo. - Sensibilité aux questions culturelles et de genre dans la production audiovisuelle. 	25%

8. Demande de clarifications

Sur réception des documents d'appel d'offres, MS RDC accordera 2 semaines aux soumissionnaires pour revoir le contenu et demander des clarifications sur l'offre.

Veuillez envoyer uniquement par courrier électronique, toute demande de clarification :

Par courrier électronique
info@mariestopesrdc.org

Veuillez citer la référence de l'appel d'offres sur l'objet de votre courrier électronique et indiquer la section pertinente des documents d'appel d'offres concernant votre requête. MSI répondra à toutes les demandes de renseignements sous deux (2) jours.

Veuillez noter que les demandes de clarifications ne seront pas acceptées après le 30 juin 2023 à 16h00

9. Préparation du dépôt de l'offre

Veuillez-vous assurer que toutes les offres sont dûment remplies. Les offres incomplètes seront rejetées.

Voici la liste des éléments qui doivent être envoyés avec votre offre :

Documents/éléments requis	Actions
Déclaration du soumissionnaire d'absence de conflit d'intérêts	Doit être remplie, signée et datée
Formulaire de déclaration des soumissionnaires	Doit être remplie, signée et datée
Questionnaire Fournisseur	Doit être remplie, signée et datée
Conditions du contrat	Doit être signé et daté
Cahier de charge DAO	Doit être signée sur chaque page et datée
Offre Administrative, technique et Financière	Offre conforme aux spécifications décrites
Identification national, RCCM, Numéro Impôt, Affiliation INSS, Exemples de tous les certificats et documents légaux nécessaires au fonctionnement.	Exemplaires de tous les certificats et documents légaux nécessaires au fonctionnement.
Comptes audités des trois années passées	Des exemplaires certifiés, signés et datés doivent être envoyés

Liste des références de vos anciens clients à contacter	Liste comprenant, Nom, organisation, Fonction, Numéro Téléphone et Courriel
Curriculum vitae de personnels clés	CV des personnels commis aux département technique de votre Société
Relevée d'identité Bancaires	<ul style="list-style-type: none"> - Relevé d'identité bancaire de la société, (RIB) - Relevé d'identité Bancaire de votre Directeur générale. (RIB)

10. Dépôt de l'offre

Les documents complétés doivent être envoyés à MSI RDC en suivant les instructions de soumission dans les délais requis.

Merci d'envoyer votre offre uniquement par message électronique du 19 juillet au 19 aout 2023 à l'adresse suivante :

Par courrier électronique

info@mariestopesrdc.org

clientcontact@mariestopesrdc.org

Citez clairement le numéro de référence d'appel d'offre « MSRDC/013/2023 » dans la ligne d'objet de votre message. Toute offre envoyée en dehors de cette période sera refusée.

11. Conditions de l'appel d'offres

- En soumettant une offre, il est implicite que vous acceptez toutes les dispositions du présent appel d'offres, y compris toutes les modalités et conditions énoncées.
- MSI RDC se réserve le droit de diffuser la réponse à toute demande de clarification faite par vous à toutes les organisations ayant répondu à l'appel d'offres.
- Les informations contenues dans ces documents d'appel d'offres et dans toute communication écrite ou orale connexe sont censées être correctes à la date où elles sont communiquées, mais MSI RDC n'acceptera aucune responsabilité quant à leur exactitude, pertinence ou exhaustivité et aucune garantie de cet ordre n'est donnée.
- En publiant ces documents d'appel d'offres, MSI RDC n'est en aucune façon tenu de conclure un arrangement contractuel ou autre avec vous ou toute autre partie.

- Il est prévu que l'approvisionnement aura lieu conformément aux dispositions de ces documents d'appel d'offres, mais MSI RDC se réserve le droit de résilier ou de modifier le processus d'approvisionnement en avisant par écrit à toutes les organisations ayant répondu à l'appel d'offres. MSI RDC n'acceptera aucune responsabilité pour toute perte que cela pourrait engendrer pour vous.
- Vous ne serez pas droit de réclamer à MSI RDC tout frais que vous pourriez avoir engagé en préparant votre réponse, indépendamment de l'acceptation ou du refus de votre offre.
- Toutes les informations qui vous sont fournies par MSI RDC, par écrit ou oralement, doivent être traitées en toute confidentialité et ne doivent pas être divulguées à des tiers (sauf à vos conseillers professionnels) à moins que les informations ne soient déjà dans le domaine public.
- Vous ne devez faire aucune publicité concernant le projet ou l'attribution future de tout contrat, sauf si MSI RDC a donné son consentement de diffusion par écrit.
- Toute tentative, par vous ou par vos conseillers nommés, d'influencer de façon inappropriée le processus d'attribution de contrat de n'importe quelle manière se traduira par la disqualification de votre offre.
- Toute sollicitation directe ou indirecte, par vous ou par vos conseillers nommés, par rapport à cet approvisionnement ou toute tentative d'obtenir des informations de n'importe quel salarié ou agent de MSI RDC peut entraîner une disqualification.
- MSI RDC se réserve le droit de vous disqualifier si vous ne soumettez pas votre candidature en conformité avec les dispositions énoncées dans les instructions aux soumissionnaires.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer que tout sous-traitant et conseiller respecte ces conditions d'appel d'offres.
- Nous attirons votre attention sur les conditions de contrat en annexe [4], qui s'appliqueront à tous les contrats.

Patrice

Annexe		Numéro de l'annexe
Déclaration du soumissionnaire d'absence de conflit d'intérêts		1
Formulaire de déclaration des soumissionnaires		2
Questionnaire Fournisseur		3
Conditions du contrat		4
Cahier de charge technique d'appel d'offre		5

Fait à Kinshasa, le ~~26/05/2023~~ 18/07/2023

Patrick Djemo

Représentant Résident

